# Colère(s).

## Irritation, irascibilité et indignation

Le terme français « colère » provient du grec *kholè* signifiant la « bile », la colère étant conçue originellement comme l'échauffement de cette bile. Le mot s'applique à nos mécontentements quotidiens ou à nos irritations passagères qu'on aimerait pacifier pour ne pas paraître grossiers ou dépossédés de nous-mêmes. Dans cette lignée disqualifiante, la colère a été dans notre tradition chrétienne l'un des sept péchés capitaux. Une disqualification massive de cette émotion ne nous ferait-elle pourtant pas perdre des dimensions productives, vivantes et politiquement indispensables de la colère ? Notre « colère » provient du terme qui désigne la plus misérable des colères pour les Grecs. Le grec disposait de trois autres mots utiles pour rendre compte de la complexité comme de la légitimité de cette émotion : *thumos*, *ménos* et *orgè*.

### Thumos

*Thumos* désigne le siège des émotions dans l'âme ; il est associé au sang et à la respiration des hommes. Il évoque ainsi la dimension physiologique de la colère, quand la respiration s'accélère et que le sang s'échauffe. Cette dimension est pourtant perçue comme extérieure à l'homme. Lorsqu'un héros homérique est pris de colère, comme Achille, il converse avec son *thumos*, dans un dialogue qui semble l'opposer, lui Achille, identifié à sa raison, au *thumos*, identifié à l'irrationnel, au désordre et à l'excès. *Thumos* renvoie à la dispersion, à l'oubli de soi et à l'impuissance. Quelques philosophes anciens comme Platon ou Sénèque identifient alors la vie morale à la maîtrise de son *thumos*.

### Ménos

Dans la phrase inaugurale de l'*Iliade* « *Déesse, chante-nous la colère d'Achille* », le mot utilisé est *ménos*. Ce terme désigne une énergie vibrante qui dépasse infiniment le guerrier et lui permet de se porter au combat sans trembler et de vaincre. G. Dumézil souligne que cette force étant celle du combattant, seule cette catégorie de citoyens était alors jugée apte et autorisée à se mettre en colère[1]. Et cette colère était plutôt valorisée, désignant une rage existentielle. *Ménos* est telle la colère des Dieux. Et ce sont effectivement eux qui insufflent l'ardeur dans le cœur des hommes : « *Athéna aux yeux glauques souffla colère* (ménos) *dans le cœur de Diomède* » (*Iliade*, X, 482). Cette force est alors comme un talisman divin de suprématie qui confère au guerrier un avantage décisif au combat.

### Orgè

Le troisième terme nomme le gonflement de l'âme (*orgaô* signifie enfler). Ce gonflement renvoie à la puissance d'un esprit qui refuse de rester passif devant l'injustice. C'est une colère pleine d'énergie, mais d'une force qui traduit davantage l'intensité concentrée de l'âme qu'un vertige de fureur qui la traverserait comme un courant d'air. *Orgè* renvoie à une colère intérieure légitime à la fois parce qu'elle est une force contrôlée et parce qu'elle fait face à une situation à laquelle il faut s'opposer. Elle renvoie également à la légitime punition de l'injuste et désigne donc aussi une colère efficace et agissante.

### L'irritation comme folie enfantine

Notre vocabulaire ne nous permettrait-il pas aussi de distinguer encore dans nos colères celles qui sont des éructations passagères et stériles de ces saintes colères, légitimes et nécessaires, qui laissent s'exprimer la force explosive de notre être ?

— Aarón Blanco Tejedor/ Unsplash

Nous sommes parfois irrités d'avoir égaré nos clefs, agacés qu'un train arrive en retard, hors de nous parce qu'un automobiliste nous a coupé la route, et les réseaux sociaux éclusent des torrents de cette même bile. Appelons « irritations » ces colères qu'on gagnerait à limiter. Ces irritations nous révèlent ce que devrait être à nos yeux un monde idéal et elles montrent par là-même le côté parfois inconsistant de notre sens de la justice. C'est à partir de mon énervement que je peux reconstituer ce que je crois être mes droits, et ce sentiment d'un dû est parfois très puéril. Notre irritation lorsque nous perdons nos clefs nous révèle par exemple que nous voudrions d'un monde où elles sont toujours à portée de main, où nous sommes toujours conscients de l'endroit où nous les avons déposées.

L'irritation n'existe que chez ceux qui croient que les choses pourraient être autrement et qui se vivent comme des créatures empêchées. Elle parle de sabotage et nous assimile à des enfants trahis. Ce que dit la rage enfantine d'un désir inassouvi, c'est la nostalgie frénétique de ce qui n'a jamais été : un monde où les autres répondent exactement à nos désirs et sont disponibles ; un monde où tout est à nous, pour nous, adéquat et fonctionnel.

## De l'irascibilité à l'indignation

Chacun a en soi une âme de roi, dit le stoïcien Sénèque, et le sentiment de n'avoir personne au-dessus de soi. Là est le fondement de la colère : personne ne peut me manquer d'égards et personne ne peut venger à ma place tout manquement à mon droit royal d'être quelqu'un de digne et de respectable.

La capacité à se mettre en colère (*iracundia*, en latin, qu'on traduirait par irascibilité[2]) n'existe alors que chez ceux qui disposent de cette possibilité de s'accorder une valeur, de se considérer comme un roi (pas chez les esclaves, les domestiques, les femmes ou les enfants par conséquent !).

La fonction de l'irascibilité, c'est de défendre la dignité d'un homme en sur-réagissant pour décourager toute nouvelle tentative de lui manquer de respect. Elle est donc précieuse, mais elle gagnerait aussi à devenir plus pondérée : le roi en moi est-il une sorte de tyran qui exige un monde à disposition ? Ou un monarque raisonnable qui n'exige que ce qui devrait en droit être donné à tous ? Est-ce l'enfant avide qui trépigne en moi ou l'humanité qui réclame ses droits les plus imprescriptibles ?

Pour clarifier la différence entre les deux, on peut convoquer la distinction proposée par Aristote entre l'indignation et la colère. Contrairement à la colère, l'indignation (*némésis*[3]) suppose « *l'absence de tout intérêt personnel et la seule considération du prochain* » (*Rhétorique* II, 9, 1386*b*). Celui qui s'indigne en appelle à un équilibre supérieur devant lequel la colère, comme défense d'un intérêt personnel, devrait s'incliner.

## Moi, femme ?

Si les colères légitimes me sont si difficiles d'accès, est-ce parce que je les confonds dans un dénigrement général de la perte de maîtrise de soi, du spectacle que donne le colérique qui éructe et regrettera les mots brutaux que sa colère lui aura donné la licence de dire ? Ou est-ce parce que je suis une femme, héritière d'une tradition qui n'avait donné originellement ce droit qu'aux combattants ou aux hommes en leur reconnaissant une valeur propre qu'ils pouvaient défendre des outrages ? Y a-t-il un droit à la colère, qui ne serait pas également distribué ? Y aurait-il encore aujourd'hui dans notre société certaines catégories de la population dont les colères seraient moins légitimes[4] ? Les réactions aux déclarations de Greta Thunberg, qui a pour les mâles adultes le double tort d'être une femme et une enfant, exhibent sans doute cette indéniable disqualification de la colère féminine/enfantine. La confusion de toute colère comme perte de maîtrise ne serait-elle alors qu'un outil de maintien d'une domination des hommes sur les femmes et des adultes sur les enfants ? –

—

1. G. Dumézil, *Heur et malheur du guerrier,* Paris, Flammarion, 1992, p. 97.
2. Notez qu'une fois encore le terme « irascible », qui signifie la disposition à la colère est connoté négativement en français. On y entend moins une capacité qu'une tare, un excès.
3. Le nom grec pour nommer l'indignation, la *némésis,* dérive du verbe grec *némein,* signifiant *« répartir équitablement, distribuer ce qui est dû ».* La Némésis était une Déesse dispensant la fortune, bonne ou mauvaise, dans la proportion due à chacun selon ses mérites. Elle a ensuite désigné la colère légitime provoquée par toute perturbation de cette proportion.
4. C'est en tout cas la piste que suit l'écrivaine féministe Soraya Chemal dans *The Power of Women's Anger.*

**Philocité,**
par **Gaëlle Jeanmart**,
philosophe, maître de conférence à l'ULiège